



## MAIRIE DE MENIL SUR BELVITTE

10 route de Rambervillers  
88700 MENIL SUR BELVITTE  
Tél. : 03 29 65 37 24  
Mail : commune.menilsurbelvitte@orange.fr

### Compte-Rendu du Conseil Municipal du 20 novembre 2015

Le Conseil Municipal de la commune de MENIL SUR BELVITTE s'est réuni le vendredi 20 novembre 2015 à 20h30 en séance ordinaire sous la présidence de M. Joël BLARY, Maire de la Commune.

**Étaient présents :** Messieurs BLARY Joël, PARVE Emmanuel, BONTEMPS Joël, BOUJU Sébastien, TISSERANT Bernard, HAITE Arnaud, BONTEMPS Dominique, VINOT Thierry, RENARD Michel, Madame ULRICH Jasmine.

**Excusée :** DUCHEMANN Emmanuelle

#### **1) Destination des coupes de bois automne 2016 – printemps 2017:**

Il a été décidé par 10 voix pour, que les parcelles 19, 15, 20 et 12 seront reportées à l'année suivante. Les coupes s'effectueront sur les parcelles 1, 16, 14 et sur la dernière partie de la parcelle 18.

#### **2) Tarif de la salle des fêtes :**

Le Conseil Municipal ne porte pas de modification aux tarifs actuels.

Il est convenu de réaliser le bilan 2015 des recettes et des dépenses liées à la salle des fêtes.

L'article 7 « responsabilité » de la convention de location de la salle polyvalente est revu. Lorsque que la réservation de salle est très anticipée, dans l'attente d'une attestation d'assurance spéciale week end, le locataire indiquera le nom et les coordonnées de la compagnie d'assurance auprès de laquelle il a souscrit un contrat, et le numéro de ce contrat.

#### **3) Convention de mise à disposition des locaux à la 2C2R pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP):**

La convention proposée par la 2C2R fixant le forfait de remboursement des frais liés à l'occupation des locaux de la commune pour les NAP est adoptée.

#### **4) Renouvellement du contrat de travail de Mme Alexandra Grosjean:**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Mme Alexandra Grosjean arrive à son terme le lundi 23 novembre 2015.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le renouvellement de son contrat pour une durée d'un an, à temps non complet de 18 heures hebdomadaire, en qualité de guichetière à l'agence postale communale de Ménil sur Belvitte.

**5) Schéma départemental de coopération intercommunal:**

Par 10 voix pour, le schéma départemental de coopération intercommunal est approuvé.

**6) Adhésion au Conseil en Architecture Urbanise et Environnement (CAUE) :**

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité l'adhésion au CAUE pour un montant de 50 €

**7) Adhésion à l'Association des Maires Ruraux :**

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux pour 2016 et pour un montant de 90 €

Un bilan fin 2016 permettra d'évaluer l'efficacité de cette association et l'opportunité de renouveler ou non l'adhésion en 2017.

**8) Demande de subvention du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté (RASED) pour l'achat d'un logiciel:**

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil, la demande du RASED concernant l'achat d'un logiciel permettant de réaliser des tests de compétences cognitives.

La subvention exceptionnelle sollicitée est de 2€ par enfant.

Le Conseil Municipal acte l'attribution de cette subvention exceptionnelle.

**9) Achat d'un nom de domaine:**

L'achat d'un nom de domaine auprès d'un hébergeur de site internet payant semble être une solution adéquate aux besoins de la commune pour la réalisation de son site internet.

Le Conseil Municipal vote par 10 voix pour l'achat à hauteur de 120 €, d'un nom de domaine.

**10) Divers :**

- Affiliation d'un syndicat mixte au Centre de gestion : Monsieur le Maire fait part aux conseillers municipaux de la volonté du syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Ouest des Vosges de s'affilier au Centre de gestion.  
Le Conseil Municipal accepte cette affiliation.

Dimanche 6 décembre : A.Haite, E.Parvé de 8h à 10h, B.Tisserant et E.Duchemann de 10h à 12h, T.Vinot et D.Bontems de 12h à 14h, M.Renard et J.Bontemps de 14h à 16h puis R.Comte, S.Bouju et J.Blary de 16h à 18h.

Dimanche 13 décembre : S.Bouju A.Haite, E.Parvé de 8h à 10h, B.Tisserant et E.Duchemann de 10h à 12h, T.Vinot et D.Bontems de 12h à 14h, M.Renard et J.Bontemps de 14h à 16h puis R.Comte, et J.Blary de 16h à 18h.

- Fixation des dates des évènements festifs et culturels : La date de la cérémonie des vœux de la Municipalité est fixée au dimanche 17/01/2016, celle de la fête de la musique au 25/06/2016.

La distribution des bulletins municipaux est prévue entre les fêtes de fin d'année.

- Démarches à réaliser prochainement :
  - Réparation de la cheminée du bâtiment communal Agence Postale
  - Réaliser l'enquête publique pour l'assainissement non collectif

La séance est levée à 22 h 15.

Joël BLARY  
Maire

